

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, UN AXE FORT DE LA STRATÉGIE PORTUAIRE

LE GRAND PORT MARITIME DE LA RÉUNION (GPMDLR) SE MOBILISE FORTEMENT EN MATIÈRE DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE À TRAVERS DIFFÉRENTES ACTIONS, QUI DÉCOULENT NOTAMMENT D'UN PARTENARIAT SIGNÉ DÉBUT 2021 AVEC EDF, ET AYANT DÉJÀ PERMIS D'ACCOMPAGNER SEPT OPÉRATIONS.

Au GPMDLR, la maîtrise de l'énergie se traduit notamment par la sensibilisation des agents aux écogestes, le suivi des consommations d'énergie, l'amélioration de la maintenance des équipements, l'utilisation d'éclairage LED, la rénovation des groupes de production de froid ou encore la motorisation efficiente avec variation de vitesse. Dans ce cadre, le contrat de partenariat noué avec EDF permet de gagner en efficacité énergétique.

maîtrisée des coûts liés à l'énergie. En 2022, la facture d'électricité de Port Réunion s'élevait à environ 1,9 million d'euros.

Cette volonté forte de maîtriser notre consommation d'énergie se matérialise, notamment, par la mise en place d'un référent énergie depuis décembre 2020 et la construction d'un plan d'action issu de notre audit énergétique, de notre bilan des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des réflexions menées dans le cadre de notre Plan d'aménagement et de développement durable (PADD). En février 2021, nous avons concrétisé notre engagement en faveur de l'efficacité énergétique en signant un contrat de partenariat avec EDF.

Ce contrat, intégré au programme en faveur de la MDE piloté par le comité MDE de La Réunion¹, nous permet de bénéficier du soutien d'EDF dans la mise en œuvre de notre plan d'action. Cette collaboration englobe un accompagnement technique, comprenant l'identification des critères à intégrer dans nos cahiers des charges, ainsi qu'un volet financier. La simplicité de cette démarche remporte un succès croissant au sein de nos équipes. »



TÉMOIGNAGE

**ÉMILIE ROBERT, CHARGÉE
D'ÉTUDES ENVIRONNEMENT
ET AMÉNAGEMENT AU GRAND PORT
MARITIME DE LA RÉUNION**

« Port Réunion a positionné la maîtrise de la demande en énergie (MDE) en haut de ses priorités dans son dernier Projet stratégique. Cette orientation découle de la nécessité de relever deux défis majeurs : la diminution de notre empreinte carbone et la gestion



Pour économiser l'énergie, un variateur de vitesse a été intégré aux moteurs électriques de ces portiques de manutention. © GPMDLR

¹Ce comité réunit la DEAL, la Région Réunion, l'ADEME et EDF.



Au Port Est, un parc de 300 projecteurs LED a été équipé en télégestion, ce qui permet de surveiller en temps réel la consommation électrique et d'adapter l'intensité lumineuse en fonction des heures. | L'optimisation énergétique s'étend également aux entrepôts frigorifiques. © GPMDLR



INTERVIEW

**DAMIEN PICAULT, ADJOINT
DU SERVICE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
D'EDF À LA RÉUNION**

- **En quoi consiste le partenariat conclu entre EDF et le Grand Port Maritime de La Réunion ?**

- Il consiste à accompagner le GPMDLR dans la réalisation d'actions pour faire des économies d'énergie. EDF peut notamment verser des aides financières incitatives – précisées dans le « Cadre territorial de compensation de La Réunion pour les petites actions de maîtrise de l'énergie » – afin que le GPMDLR puisse effectuer des travaux pour réduire sa consommation d'électricité.

- **Pouvez-vous nous parler de quelques actions réalisées ou prévues dans ce partenariat, et du potentiel d'économies d'énergie associé ?**

Parmi les sept actions définies, deux sont finalisées. La première concerne les portiques de levage de containers, auxquels une régulation intelligente a été ajoutée aux moteurs, très gourmands en énergie, pour qu'ils ne tournent pas toujours à plein régime. Un variateur de vitesse module et commande désormais la vitesse des moteurs, pour n'utiliser que le strict nécessaire selon les besoins. C'est l'opération la plus génératrice en économies d'énergie de notre partenariat. La seconde action déjà finalisée est, au Port Ouest, la mise en place de moteurs plus performants (classe IE4) pour entraîner les tapis de convoyage du terminal sucrier, où le sucre est stocké dans les silos portuaires en vue de son acheminement par voie maritime.

Parmi les opérations phares à venir dans le partenariat figure l'installation d'un parc d'éclairage à LED en télégestion, qui limitera les nuisances lumineuses en adoptant un éclairage raisonné, en particulier pour mieux protéger les oiseaux. La future consommation évitée est ici évaluée à 101 mégawattheures par an, soit la consommation annuelle de 30 foyers réunionnais chaque année ! Il y a aussi l'optimisation énergétique des entrepôts frigorifiques qui est en cours. Les économies d'électricité annuelle envisagées sont de 568 mégawattheures, grâce au passage à une technologie très optimisée pour les groupes de production de froid dédiés au stockage de poissons : le CO₂ transcritique. Grâce à ces travaux supplémentaires, c'est l'équivalent de consommation d'électricité d'environ 160 foyers qui seront évités chaque année. Je rappelle que le froid est le plus gros consommateur d'électricité en outre-mer et qu'avant de changer un groupe froid, on conseille de bien isoler le bâtiment, en commençant par la toiture. En résumé, notre partenariat avec le GPMDLR est gagnant-gagnant et couvre une grande diversité d'actions. Il est dynamique et vraiment passionnant.